



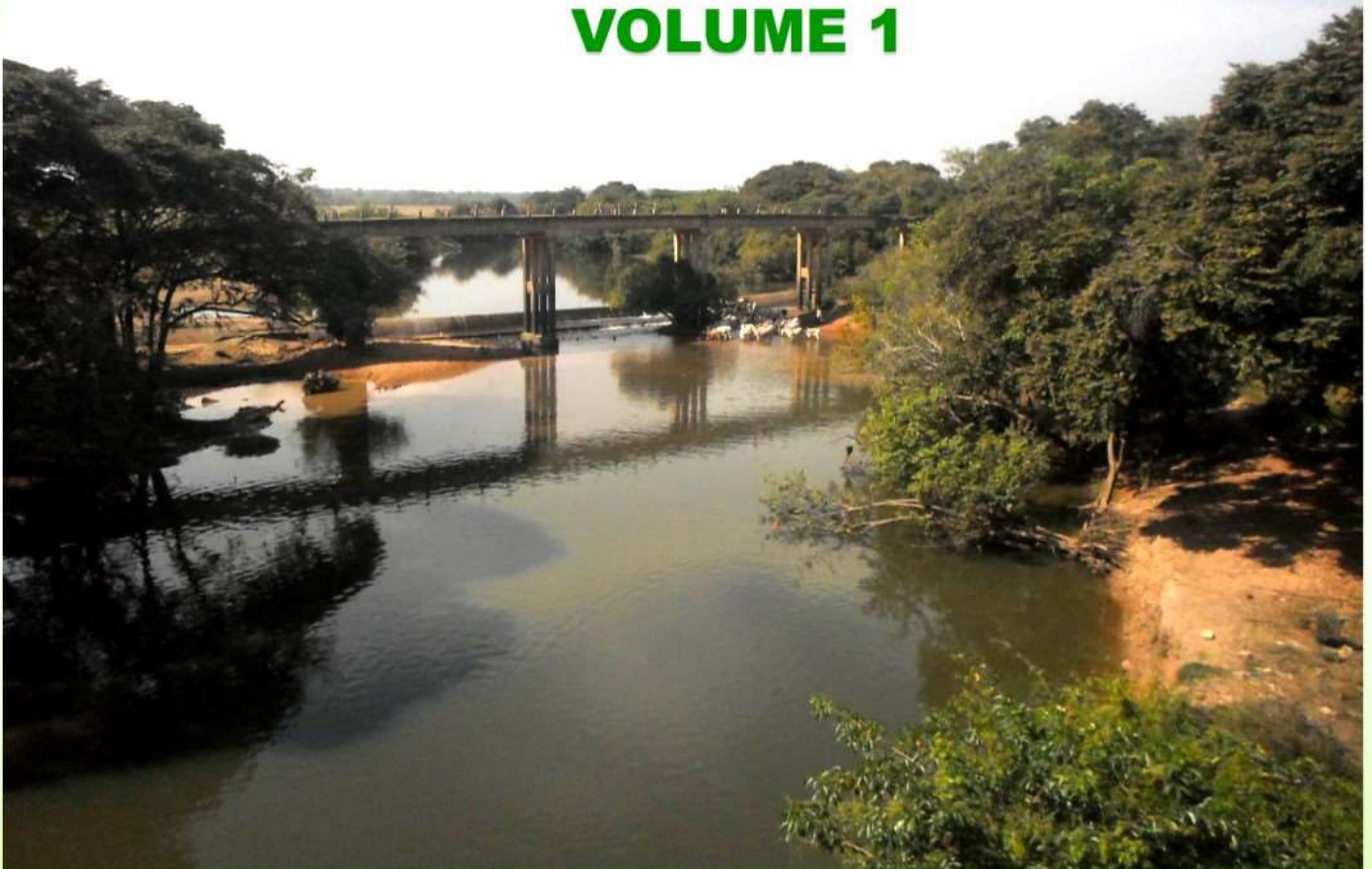
Mieux Comprendre l'Espace

Géovision

**Revue du Laboratoire Africain de
Démographie et des Dynamiques Spatiales**

Département de Géographie -Université Alassane Ouattara

N°008, DÉCEMBRE 2022 ISSN: 2707- 0395
VOLUME 1



République de Côte d'Ivoire

BP V18 Bouaké 01

Téléphone: (+225) 07 07 06 91 71/ 01 03 59 34 32/ 05 05 05 84 01

Courriel: revuegeovision@gmail.com

Site Internet: www.laboraddys.com

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication : Pr MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Pr LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

SECRETARIAT DE REDACTION

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, Chercheur Indépendant

Dr ADOU Bosson Camille, Géographe, Chercheur Indépendant

Dr TANOH Ané Landry, Géographe, Chercheur Indépendant

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Dr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Instructions aux auteurs

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (D. MOUSSA, 2018, p. 10) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : D. MOUSSA (2018, p. 10).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article* : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage* : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses* : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- *Pour les documents électroniques* : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue GéoVision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. GéoVision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI),

une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an (en anglais et en français).

Bouaké, le 16 Septembre 2019

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue GéoVision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

LES REFORMES DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES FORETS (SODEFOR) ET LEUR IMPACT DANS LA LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION EN CÔTE D'IVOIRE DE 1980 A 2000, Alain Konan BROU	9
OFFRE DE SANG AU CNTS DE BAMAKO : PROBLÈMES ET STRATÉGIES D'ACCÈS DES POPULATIONS, ¹ Issa DIALLO , ² Anassa TRAORE, ³ Adama TRAORE	19
LA GOUVERNANCE DE L'EAU D'IRRIGATION DANS LE SECTEUR RIZICOLE DE SOSSE-SIBILA EN ZONE OFFICE RIZ SEGOU : ENJEUX ET CONTRAINTES, Baba COULIBALY	30
LE MILIEU RURAL DE LA RÉGION DE GBÊKÊ (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) : UN ESPACE MOINS NANTI EN INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES, Souleymane TOURE ¹ , Yao Jean Julius KOFFI ²	42
ÉTUDE DE LA CINÉMATIQUE (1979-2019) DE LA FLECHE SABLEUSE DE LA LANGUE DE BARBARIE, LITTORAL NORD SÉNÉGALAIS, Amadou Abou SY	58
LE COUSINAGE A PLAISANTERIE POUR LA RÉOLUTION DU CONFLIT EN CASAMANCE, Ibrahima BA	70
STRATÉGIES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE À BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE), Deagai Parfaite DIHOUEGBEU	80
INSUFFISANCES DE L'ÉVALUATION SOMMATIVE DE LA PRODUCTION ÉCRITE EN FRANÇAIS : CAS DES CLASSES DE TROISIÈME DES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES PUBLICS DE LA COMMUNE DE PORT-BOUËT, Eben-Ezer Kouamé TANON.....	93
CONSTRUCTION DES GRANDS BARRAGES ET PROBLÉMATIQUE DU DÉPLACEMENT DES POPULATIONS : CAPITALISATION DE L'EXPÉRIENCE DU BARRAGE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE KANDADJI AU NIGER, SAIDOU Abdoulkarimou ¹ , KOMBIENI Hervé Azouma ²	110
L'IGNAME : UNE ALTERNATIVE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LA SOUS – PREFECTURE DE DIMBOKRO, AHOUSI N'Guessan Maxime ¹ , KONE Tanyo Boniface ² , DIAKITE Moussa ³	126
ASPECTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES SYSTÈMES D'IRRIGATION EN RÉPONSE AUX EFFETS DES VARIABILITÉS CLIMATIQUES SUR LE PLATEAU ADJA AU SUD-OUEST DU BÉNIN, SEWADE SOKEGBE Grégoire ¹ , Clément Codjo GNIMADI ² , HOUNLIHO V. Beaudelaire A. ³	137
DIVERSITÉ ETHNIQUE, DÉMOCRATIE ET LIEN SOCIAL EN AFRIQUE, Afiyo ASSIVON (Sœur Louise de Jésus).....	154

ANALYSE DE L'OCCUPATION ET USAGES DES TERRES SUR L'AXE DAOUKRO-BONGOUANOU (CÔTE D'IVOIRE), Laurent Kouassi KOUAKOU ¹ , Amédée Bosson KOUAME ² , Boris Aubin Kouassi KOUADIO ³ , Béh Ibrahim DIOMANDE ⁴ , Diakité MOUSSA ⁵	166
DRONE AS AN AUXILIARY TOOL FOR DEGRADED MANGROVES CHARACTERIZATION IN THE NORTH OF LIBREVILLE – NW/GABON, Dieudonné Moukétou-Tarazewicz, Jean-Bernard Mombo ² , Marjolaine Okanga Guay ² , Médard Obiang Ebanega ² , Bruno Nkoumakali ² , Leaticia Rogombe ² , Michel Mbadinga ²	181
DÉFIS ET PERSPECTIVES DE LA DECENTRALISATION DANS LA COMMUNE RURALE DE SOUBAKANIEDOUGOU AU BURKINA FASO, Aridjouma FAYAMA, Dramane DAHANI*	191
COMMERCIALISATION DES LÉGUMES FEUILLES LOCALES : UNE VÉRITABLE OPPORTUNITÉ D'AUTONOMISATION DES FEMMES DE LA COMMUNE DE YOPOUGON, Florence YAPO ¹ , Tangologo SILUE ²	207
PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS DANS LA COMMUNE DE GLAZOUE AU CENTRE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN, Tognidè Auguste HOUINSOU ⁽¹⁾ - Paulin Mintongninou HESSOU ⁽²⁾	219
LES IMPACTS SOCIOÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DES MOUVEMENTS DE POPULATIONS DANS LA COMMUNE RURALE DE SAABA, OUAGADOUGOU, BURKINA FASO, NIKIEMA Wendkouni Ousmane*, SANOGO Salifou**, et YANOGO Pawendkisgou Isidore***	237
LES SITES ETHNOGRAPHIQUES DE LA VILLE DE GAOUA À L'ÉPREUVE DE L'URBANISATION : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DE SAUVEGARDE, BIRBA Noaga ¹ , DA Dar ²	250
DYNAMIQUE DE TRANSFORMATION DES AGRO-SOCIO-ECOSYSTEMES DES TERRITOIRES DU SINE (SENEGAL), CHEIKH TINE	264
REORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PERFORMANCE DES ETUDIANTS A L'UNIVERSITE DE LOME, Yawo Adzéoda HOLU*	278
LES PLAGES DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE SAN PEDRO FACE AUX DÉFIS DU TOURISME DURABLE, BISSOU Guikahué Daniel ¹ , Pascal Hugues AYEKPA ²	291
VALORISATION DES DÉCHETS SOLIDES DU MARCHÉ DE SAN, UNE ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES STRATEGIES D'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE, Yakouréoun DIARRA ^{(1)*} , Gaoussou DEMBELE ⁽²⁾	307
ENJEUX DU PROCESSUS DE TERRITORIALISATION DE LA PERIPHERIE DE SAINT-LOUIS AU SÉNÉGAL, NAKOUYE Nicolas	321
LA RÉGIONALISATION AU SÉNÉGAL : ENJEUX ET PERSPECTIVES, Binette NDIAYE	335

L'ARCHEOLOGIE DE LA CONSCIENCE MORALE, Hyacinthe Aboa ACHI..... 348

LE SMARTPHONE EN MILIEU UNIVERSITAIRE À BOUAKÉ (CENTRE CÔTE D'IVOIRE) ,
KOFFI Yao Julien 357

LES FACTEURS DE L'ENROLEMENT DES JEUNES DANS LES GROUPES EXTREMISTES
VIOLENTS AU CENTRE DU MALI, Doudou Ben Béchir NIANG¹ , Salif KONE² 370

LA CONCEPTION DE L'ESPACE PUBLIC COMME INSTRUMENT DE MARKETING
TERRITORIAL. LE CAS DU PARC LA MEXICANA, Elizabeth ESPINOSA DORANTES, Christof
GÖBEL..... 377

REORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PERFORMANCE DES ETUDIANTS A L'UNIVERSITE DE LOME

Yawo Adzéoda HOLU*

Institut National des Sciences de l'Education

Université de Lomé, Togo

Email : felihol2@yahoo.fr

Résumé

Il est constaté que nombreux sont les étudiants réorientés qui réalisent encore de mauvaises performances (Y. A. Holu et al, 2020, p. 62). Cet article est une étude longitudinale (2 semestres) visant à vérifier le lien entre l'avis du conseiller d'orientation (favorable ou défavorable) lors des entretiens de réorientation personnalisés avec les étudiants et leur performance académique. Ceci pour mesurer également l'efficacité de l'intervention du conseiller.

Au total, 339 étudiants réorientés ont été pris parmi les réorientés de 2020-2021. Avec un échantillonnage « tout venant », l'échantillon est constitué d'étudiants ayant effectué leur première inscription au cours de l'année 2019-2020 ; composé de 276 garçons et 63 filles avec un âge moyen de 20,23. Soit 77 étudiants (22,7%) de moins de 18 ans ; 215 de 18 à 25 ans (74%) ; 11 de 25 ans et plus (3,2%). Les données recueillies sont soumises aux analyses de variance (ANOVA) à 1 facteur pour rechercher le lien entre l'avis du conseiller d'orientation et leur performance.

Les résultats montrent un lien très significatif entre ces variables. La comparaison des moyennes fait ressortir une différence très significative $F(63,763; 1)$ au seuil .000. Les réorientés qui obtiennent l'avis favorable du conseiller réalisent de meilleures performances comparativement à ceux ayant un avis défavorable, confirmant ainsi l'efficacité de l'intervention du conseiller. Augmenter l'équipe de conseillers pour éduquer massivement à l'orientation serait un atout pour une meilleure performance des étudiants.

Mots clés : Réorientation - Lien - Avis du conseiller - Performance - Université de Lomé.

UNIVERSITY REORIENTATION AND STUDENTS' PERFORMANCE AT THE UNIVERSITY OF LOME

Abstract

It is determined that many reoriented students still perform poorly (Y. A. Holu et al, 2020, p. 62). This article is a longitudinal study (2 semesters) to verify the link between the opinion of the guidance advisor (favorable or unfavorable) during personalized reorientation interviews with students and their academic performance. This is also to measure the effectiveness of the advisor's intervention.

All in all, 339 reoriented students were taken from the set of the reoriented of 2020-2021. With an "all coming" sample, the sample is made up of students who made their first registration during the 2019-2020 school year; composed of 276 boys and 63 girls with an average age of 20.23. That is 77 students (22.7%) under the age of 18; 215 aged 18 to 25 (74%); 11 aged 25 and over (3.2%). The data collected are subjected to 1-factor analyses of variance (ANOVA) to look for the link between the guidance advisor's opinion and their performance.

The results show a very significant link between these variables. Comparison of the means shows a very significant difference $F(63.763; 1)$ at the .000 level. The reoriented students who obtain a favourable opinion from the advisor perform better than those who receive an unfavourable opinion, thus confirming the effectiveness of the advisor's intervention. Increasing the team of advisors to educate massively in guidance would be an asset for better student performance.

Keywords: Reorientation - Link - Opinion of the advisor - Performance - University of Lomé.

Introduction

L'entrée à l'Université est une étape intéressante dans la vie de l'apprenant. L'Université est, quant à elle, un environnement d'apprentissage passionnant mais exigeant car elle demande que l'étudiant fournisse beaucoup d'efforts pour remplir les conditions nécessaires à sa réussite.

La présente recherche s'inscrit dans une double problématique des échecs universitaires à savoir : la problématique de l'orientation et de l'intégration universitaire. Dès les années 1970 -1980, la problématique de l'échec universitaire émerge en même temps qu'affluent les premiers travaux portant sur les déterminants de la réussite étudiante (M. Duru-Bellat, 1995, p. 407 ; M-F. Fave-Bonnet et N. Clerc, 2001, p. 10), notamment en première année, là où l'échec se révèle être le plus important, l'hétérogénéité des « nouveaux étudiants » se heurtant aux exigences du milieu universitaire non préparé à accueillir un tel public (T. Blöss et V. Erlich, 2000, p. 755 ; M. Vasconcellos, 2006, p. 12 ; S. Beaud, 2008, p. 157). Pour A. Coulon (1997, p. 18), l'entrée et la réussite dans l'enseignement supérieur relèvent d'un apprentissage et d'une acculturation, et ceux qui ne parviennent pas à s'affilier n'arrivent pas à s'adapter. Un parcours de la littérature laisse voir que nombreux sont les facteurs qui influencent les résultats académiques des étudiants à l'Université (M. Romainville, 2001, p. 7).

En effet, des travaux ont analysé les déterminants de la réussite à l'Université et mettent en évidence l'importance de la scolarité antérieure ainsi que des facteurs sociodémographiques. Ainsi, le type de Bac, l'âge, le genre et l'origine sociale ont une influence déterminante sur l'accès et la progression dans l'enseignement supérieur (N. Beaupère et G. Boudesseul, 2009, p. 123). Hormis les facteurs sociaux et scolaires, des auteurs ont mis un accent particulier sur les conditions dans lesquelles se déroulent les études. Ainsi, pour S. Morlaix et B. Suchaut (2012, p. 75), le temps de travail individuel peut être considéré comme une variable liée à la réussite. D'autres chercheurs se sont intéressés à des variables contextuelles dans l'explication de l'échec en première année d'étude universitaire (M. Duru-Bellat, 1995, p. 399-416), ainsi que l'impact du contexte universitaire dans lequel l'apprenant évolue à savoir le site universitaire, les pratiques pédagogiques, les curricula et les dispositifs d'accompagnement (M. Romainville, 2001, p. 18-37 ; C. Michaut, 2003, p. 112).

Nombreux sont les auteurs qui évoquent l'existence d'une inégalité en face de la réussite dans les universités de masse (G. Langouët, 1994, p.186; M. Duru-Bellat, 1995, p. 399-416) et mettent l'emphase sur la première année de licence qui, par ses exigences passe par une sélection rigoureuse à travers ses facteurs multiformes. D'autres auteurs à l'instar de A. Bireaud (1990, p. 16) attestent que l'échec à l'Université est souvent une conséquence de la pédagogie qu'utilise l'enseignement universitaire. Par conséquent, la pédagogie utilisée à ce niveau de l'enseignement affecte négativement l'évolution des étudiants. Dans cet ordre d'idée J.-Y Leroux (1997, p. 17) affirme que la pédagogie basée prioritairement sur des cours magistraux est un facteur d'échec pour des primo-étudiants ; en ce sens que cette pratique ne favoriserait pas la réussite de ces derniers.

Pour Bandura (2007, p. 110), le sentiment d'auto-efficacité ou le « sentiment d'efficacité personnelle » est l'un des facteurs qui influencent le comportement des apprenants tout en impactant notamment la performance universitaire des étudiants. Les travaux du centre de recherche de Nantes réalisé par C. Michaux (2003, p. 102-106) fait ressortir une statistique fixant à 27 % le taux de réussite des étudiants entrants en licence (après 3 années d'études) à l'Université. L'auteur explique le taux élevé d'échec par le poids du passé scolaire (scolarisation antérieure) ainsi que par l'effet des caractéristiques sociodémographiques. Il affirme au même moment que 50 % des facteurs qui rentrent en ligne de compte pour une réussite universitaire restent inexpliqués.

L'enquête réalisée par l'Université de Cergy Pontoise sur les primo étudiants en 2006-2007 montre que 33 % ont connu un décrochage tandis que 90 % n'ont pas pu valider toutes les unités d'enseignement des deux premiers semestres. Parmi ces 90 %, le taux des réorientés s'élève à 75 % dont 17 % ont choisi dans le même temps, la voie de la vie active. Pour venir aux causes de ces constats, les sortants sans

diplôme évoquent par rapport au travail universitaire un manque d'intérêt pour les enseignements dispensés et des difficultés liées aux nouvelles unités d'enseignement, au volume du travail à exécuter ainsi qu'à l'inadaptation aux méthodes du travail universitaire. D'autres sortants soulignent le problème de manque de motivation lié au fait que leur premier choix d'orientation ne leur avait pas été accordé.

Au Togo, G. Adoh (2015, p. 1) a abordé le problème de réussite/échec tout en relevant le taux de réussite faible en licence que connaissent les étudiants ces dernières années à l'Université de Lomé. Il affirme :

« Quand on prend ce qui se passe dans la plupart des facultés de l'Université de Lomé, à l'affichage des notes, c'est un constat qui est fait, les notes ont été toujours faibles »

Selon lui, même avec l'avènement du système LMD (Licence-Master-Doctorat) qui exige d'enseigner autrement et évaluer autrement, il est à préciser qu'il existe toujours certains enseignants conservateurs des anciennes pratiques, ce qui occasionne encore plus d'échecs.

Y. A. Holu (2003, p. 4) affirme dans son étude sur la « motivation et l'adaptation à l'université » que ; même si l'adaptation universitaire a été analysée en tenant compte principalement de la motivation des étudiants comme étant un facteur de réussite à l'Université, l'orientation occupe une part importante dans la progression des apprenants. En effet, le facteur d'orientation est aussi à la base de la réussite à l'Université. Aussi, la réorientation en est-elle un facteur pour la réussite des étudiants réorientés. Cet article se situe dans le prolongement des travaux précédents tout en intégrant une dimension complémentaire dans l'explication de la réussite universitaire. La réussite universitaire sera analysée en termes de capitalisation de crédits tout en nous focalisant sur la part que joue l'avis du conseiller d'orientation dans la capitalisation des crédits auprès des étudiants réorientés.

L'orientation est l'ensemble des activités éducatives qui contribuent au processus de socialisation de l'individu par l'institution, processus né de la division du travail. Ainsi, son rôle est d'aider l'apprenant à s'adapter d'abord à la situation d'apprentissage et à envisager ensuite comment cette situation lui permettra de s'insérer plus tard dans les structures socio-économiques du pays par l'exercice d'une activité professionnelle. Selon F. Danvers (1992, p. 190), le comité d'experts de l'UNESCO a proposé la définition suivante : *« L'orientation consiste à mettre l'individu en mesure de prendre conscience de ses caractéristiques personnelles et de les développer en vue du choix de ses études et de ses activités professionnelles dans toutes les conjonctures de son existence avec le souci conjoint de servir la société et l'épanouissement de sa responsabilité. »*

Selon la théorie compréhensive de M. Weber (2003a, p. 37) qui consiste à adopter une vision empathique vis à vis de l'individu pour lui accorder une certaine subjectivité et une grande autonomie dans son action, lors de son choix de vie; au moment des entretiens de réorientation, le conseiller ne cherche pas à trop interpréter ou déchiffrer l'action de ce dernier dans le processus du nouveau choix à opérer. Ceci étant, l'action du conseiller d'orientation consiste à faire prendre conscience à l'individu en réorientation de l'ensemble des choix existants. Il s'agira pour ce dernier après sa prise de conscience d'analyser en toute subjectivité ses propres choix, ses partis pris ainsi que ses valeurs pour tendre vers plus d'objectivité. Une fois que l'individu prend conscience de ses propres valeurs, il peut finalement opérer son choix. Eu égard à cette théorie le conseiller n'impose pas un choix à l'étudiant en réorientation.

La question de la réorientation intervient lorsque l'étudiant n'arrive pas à s'épanouir dans la filière dans laquelle il s'était orienté. L'étudiant se propose alors de rencontrer un conseiller d'orientation qui pourrait l'aider à clarifier sa situation et à prendre une décision. Lors de la réorientation à l'Université de Lomé, un entretien de réorientation individuel est réalisé entre le conseiller d'orientation et l'étudiant avant tout changement de parcours, et l'avis du conseiller d'orientation compte pour le choix d'un nouveau parcours en vue d'une nouvelle inscription.

La présente étude trouve sa justification par le fait que plusieurs étudiants réorientés se livrent encore à des choix fantaisistes et n'arrivent pas à réussir le nouveau parcours choisi malgré l'intervention du conseiller d'orientation. Cette étude est donc une occasion de mesurer l'efficacité de l'intervention du conseiller d'orientation lors des entretiens de réorientation individualisés avec les étudiants.

1. Problématique

Il convient dans cette étude de comprendre comment se présente le problème de réorientation des étudiants à l'Université de Lomé dans des termes statistiques.

Tableau 1 : effectifs et pourcentages des étudiants réorientés après la première année, de 2005-2006 à 2008-2009 dans le système classique, à l'UL (Université de Lomé).

Années Académiques	Etudiants inscrits en première année	Etudiants réorientés	Pourcentage étudiants réorientés (%)
2005-2006	10454	1104	10,56
2006-2007	12297	1183	09,62
2007-2008	11989	2024	16,88
2008-2009	12755	2661	20,86

Source : *Annuaire statistiques de l'Université de Lomé (DAAS : Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité) et rapport annuel de la Direction des Affaires Académiques et de la scolarité (DAAS). UL: Université de Lomé*

Dans le système classique, le nombre d'étudiants réorientés après la première année (2005 à 2009) augmente, soient 1104; 1183; 2024; 2661 correspondants respectivement à 10,56%; 09,62%; 16,88%; et 20,86% des inscrits des années académiques 2005-2006; 2006-2007; 2007-2008 et 2008-2009.

Le tableau suivant présente les effectifs et pourcentages des étudiants réorientés en licence LMD (2010-2011 à 2021-2022) à l'Université de Lomé.

Tableau 2 : effectifs et pourcentages des étudiants réorientés en licence (LMD), de 2010-2011 à 2021-2022, à l'UL (Université de Lomé).

Années Académiques	Etudiants inscrits à l'UL	Etudiants réorientés	Pourcentage des étudiants réorientés (%)
2010-2011	44062	880	2,00
2011-2012	47851	881	1,80
2012-2013	43824	626	1,42
2013-2014	42228	541	1,28
2014-2015	44545	817	1,83
2015-2016	50477	822	1,62
2016-2017	52143	231	0,44
2017-2018	55939	1497	2,68
2018-2019	60682	2082	3,43
2019-2020	67450	2156	3,20
2020-2021	72558	2024	2,79
2021-2022	73037	2587	3,54

Source : *Annuaire statistiques de l'Université de Lomé (DAAS : Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité) et rapport annuel de la Direction des Affaires Académiques et de la scolarité (DAAS).*

Le tableau ci-dessus montre une augmentation du nombre d'étudiants réorientés dans le système d'enseignement LMD (Licence -Master-Doctorat). En effet, l'effectif des étudiants réorientés augmente en fonction du nombre d'étudiants inscrits en licence. Par exemple, en 2020-2021, l'effectif des étudiants inscrits était de 72558 pour 2024 réorientés soit un taux de 2,79% d'étudiants réorientés. En 2021-2022, le nombre d'inscrits en licence est de 73037 pour un taux de 3,54% d'étudiants réorientés, soit 2587 réorientés tandis qu'en 2010-2011; 44062 se sont inscrits avec un effectif de 880 de réorientés. Avec le système LMD, la réussite est fonction de la capitalisation des crédits. Il revient à l'étudiant lui-même de prendre la décision de rencontrer un conseiller d'orientation, avec des objectifs personnels précis. Se réorienter est devenu une question de motivation personnelle. L'échec n'est plus décrété par les instances universitaires comme c'était le cas dans le système classique. Seuls ceux qui sentent le besoin de se faire réorienter font une demande de réorientation. Se faire réorienter dans le contexte universitaire consiste à prendre une nouvelle décision, celle de choisir une autre filière, de prendre une nouvelle option. Le conseiller d'orientation donne généralement son avis par rapport au nouveau choix de l'étudiant, c'est-à-dire la nouvelle filière dans laquelle ce dernier souhaite s'inscrire. La littérature sur l'avis du conseiller d'orientation n'a pas tellement fait l'objet d'étude comme facteur pouvant influencer la réussite universitaire. Mais, ce facteur « *avis du conseiller d'orientation* » paraît très important dans l'explication de la capitalisation des crédits auprès des étudiants.

Malgré les efforts consentis par les chercheurs pour contribuer à la réduction du taux d'échec dans les Universités, force est de constater que le problème persiste. Déjà, A. Girard & H. Bastide (1969, p. 195-261) ont étudié les différentes variables qui agissent sur l'orientation scolaire. Ils ont suivi une promotion d'élèves sur cinq années, de la fin du cycle élémentaire à l'entrée dans le second cycle du second degré. Selon eux, les différentes variables psychologiques et sociales qui agissent sur l'orientation scolaire ne sont pas faciles à isoler. Milieu de résidence et milieu social d'origine, aptitudes individuelles innées ou développées sous l'influence du milieu, réussite scolaire et rapidité d'avancement dans les études forment un tout complexe, dont les diverses composantes exercent une action simultanée. Dans une recherche sur « les études post-Baccalauréat : itinéraires et logiques d'orientation », J-M. Berthelot (1987, p. 515) confronte l'insertion de la population d'enquête avec les vœux que celle-ci a formulés lors de la terminale. L'enquête a porté sur une population d'élèves (110 élèves) de l'Académie de Toulouse qu'il a suivi pendant deux ans par questionnaire et entretiens au début et à la fin de l'enquête. Les résultats montrent que dans le système d'enseignement supérieur français, les bons élèves se détournent de l'Université. Aussi, les bons élèves se détournent-ils de l'Université parce que le système d'enseignement post-baccalauréat français par ses structures et par les logiques qu'il sécrète, tend à faire de cette dernière, un lieu de repli ou d'attente. C. Carrein (2011, p. 77) dans son étude trouve d'ailleurs que les nouveaux étudiants, suite au manque d'information sur les offres de formation universitaires font des « erreurs d'orientation » et surtout n'osent pas s'approcher des services d'orientation pour bénéficier de l'aide de la part des conseillers d'orientation.

Nombreuses sont les études qui ont su révéler les difficultés d'orientation des apprenants. Les études de L. Nota et al (2004, p. 203) ont bien ressorti les difficultés décisionnelles dont sont sujet les étudiants. En effet beaucoup d'étudiants affichent de l'indécision vis-à-vis du choix à opérer lors de leur entrée à l'Université / enseignement supérieur (Y. A. Holu, 2016, p. 289-290). Le mauvais choix de parcours des étudiants s'accompagne souvent d'un manque de motivation conduisant ainsi ces derniers à une réorientation ou au décrochage (Y. A. Holu, op.,cit). En effet, ce manque de motivation s'explique par le manque de dynamisme qui devrait trouver son origine dans la perception que l'étudiant aurait de lui-même et de son environnement. F. Picard & N. Thibault (2012, p. 110) et P. Doray et al. (2009, p. 30) ont travaillé respectivement sur « orientation et parcours scolaires » et « parcours éducatifs et scolaires ». Ces auteurs affirment que les difficultés d'orientation scolaire et professionnelle sont souvent éprouvées par les élèves à la fin du secondaire mais aussi par des étudiants (es) au niveau post-secondaire. K. Y. Gbati (2003, p. 14-22) de sa part, a effectué une étude sur 3 ans pour comprendre l'effet de l'orientation post-secondaire sur la réussite au niveau des étudiants de première année de droit à l'Université de Lomé. Avec un échantillon de 1406 étudiants, il trouve que le mode d'orientation des

étudiants à la faculté de droit détermine largement la réussite ou l'échec dans cette filière. Les filles qui se montrent plus réfractaires aux conseils n'échouent que dans une moindre mesure par rapport aux garçons. Il montre également que la majorité des étudiants de la faculté de droit s'orientent contre l'avis des conseillers et cette manière de s'orienter serait la cause des échecs massifs dans cette faculté.

Rares sont les études qui portent sur le facteur de réorientation des étudiants pour mesurer le résultat académique des étudiants au Togo. Néanmoins, Y. A. Holu (2019, p. 145-155) a travaillé sur l'avis du conseiller d'orientation dans le choix du parcours et la capitalisation des crédits chez les nouveaux étudiants de licence à l'Université de Lomé. Il parvient au résultat selon lequel l'avis du conseiller d'orientation prédirait dans une proportion de 63,29% la capitalisation des crédits. Il trouve un lien significatif entre l'avis du conseiller d'orientation et la capitalisation des crédits en cette ère du système LMD (Licence-Master-Doctorat). En outre, Y. A. Holu et *al.* (2020, p. 66-68) ont mené une étude sur les Facteurs explicatifs du changement de parcours chez les étudiants à l'Université de Lomé et parviennent aux résultats selon lesquels, plusieurs facteurs ou raisons amènent les étudiants à se faire réorienter à savoir : « mauvais choix de parcours », « la manière d'enseigner des enseignants », « les problèmes familiaux », « les moyens financiers », « le comportement des enseignants », « travail insuffisant »...etc.

De manière synthétique, il se dégage de notre littérature que certains facteurs que sont l'orientation et la réorientation influencent la performance des étudiants à l'Université. L'avis du conseiller d'orientation n'est pas du reste (Y. A. Holu, 2019, p. 145-157) et tient une part déterminante dans la performance des étudiants. Parlant de l'Université de Lomé, il faut noter que la fin des entretiens de réorientation qu'ont les étudiants avec les conseillers est sanctionnée par l'« avis du conseiller », lequel avis est à considérer ou non par l'étudiant dans son choix de parcours. On distingue alors l'« avis favorable » du conseiller face au choix du parcours de l'étudiant et l'« avis défavorable » du conseiller vis-à-vis du choix de l'étudiant. Si l'orientation peut être un facteur de réussite ou d'échec au supérieur, la réorientation aussi pouvait l'être. Il est constaté que nombreux sont les étudiants réorientés qui réalisent encore de mauvaises performances à l'Université de Lomé malgré l'intervention du conseiller d'orientation.

Au regard de ce qui précède, nous posons la question suivante : existe-t-il une relation entre l'avis du conseiller d'orientation et la performance (capitalisation des crédits) des étudiants réorientés à l'Université de Lomé ? Ou encore, la performance (capitalisation des crédits) au niveau des étudiants réorientés est-elle liée à l'avis du conseiller d'orientation ? Les étudiants qui ont un avis favorable capitalisent-ils plus de crédits que ceux qui obtiennent un avis défavorable ?

Nous émettons l'hypothèse selon laquelle, il existe un lien entre l'avis du conseiller d'orientation et la performance (capitalisation des crédits) de nos étudiants réorientés à l'étude. Les étudiants réorientés ayant bénéficié d'un avis favorable du conseiller d'orientation capitalisent plus de crédits que ceux ayant un avis défavorable. La présente étude vise alors à établir le lien entre l'avis du conseiller d'orientation (favorable ou défavorable) lors de l'entretien de réorientation et la performance (capitalisation des crédits) des étudiants réorientés.

2. Méthodologie

2.1. Echantillonnage

Notre population mère est celle des étudiants réorientés de l'année académique 2020-2021 ; soit au total 2024 étudiants. L'échantillon de l'étude est constitué uniquement des étudiants ayant effectué leur première inscription à l'Université de Lomé l'année précédente, c'est-à-dire l'année académique 2019-2020. Ce travail a pris en compte alors l'échantillonnage « *tout venant* » (ceux qui se présentent pour une réorientation) avec le critère d'inclusion annoncé précédemment (les étudiants ayant pris leur première inscription en 2019-2020). La taille de l'échantillon est de 339 étudiants. L'échantillon est composée de 276 garçons (81,4 %) et de 63 filles (18,6 %). L'âge des enquêtés varie de 17 à 28 ans avec

une moyenne d'âge de 20,23. Soit 77 étudiants (22,7%) de moins de 18 ans ; 215 étudiants de 18 à 25 ans (74%) ; 11 étudiants de 25 ans et plus (3,2%).

2.2. Méthode de collecte des données

Un ensemble de procédures est utilisé dans la conduite de notre recherche. En effet, après l'entretien de réorientation avec le conseiller d'orientation, une fois que l'avis du conseiller est donné, le site d'inscription génère une fiche individuelle. Ainsi, un questionnaire (fiche individuelle de demande de réorientation) est adressé à chaque étudiant demandeur de réorientation. Ce questionnaire est utilisé pour collecter les informations sur l'identité de chaque sujet enquêté (nom et prénoms, la nationalité, le niveau d'étude du père et de la mère, profession du père et de la mère, nombre de frères et sœurs, le rang dans la fratrie, l'âge, le sexe, le nombre d'inscription fait à l'université de Lomé, la date d'entrée à l'université de Lomé, la série, la mention et l'année du baccalauréat, son cursus scolaire au secondaire), l'ancien parcours et le nouveau parcours sollicité.

Les informations relatives aux étudiants en termes de capitalisation des crédits nous ont été fournies par la section informatique de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité de l'UL. Il s'agit de la base de données des résultats obtenus par ces étudiants réorientés (*liste des étudiants avec les Unités d'Enseignement validés et les crédits acquis*) au semestre 1 et 2 de l'année académique 2019-2020.

2.3. Méthodes de traitement des données

Puisque l'objectif de notre étude est celui d'identification le lien entre l'avis du conseiller d'orientation et la capitalisation des crédits par les étudiants réorientés et vérifier au même moment l'efficacité de l'intervention (avis) du conseiller d'orientation, les méthodes statistiques ont été utilisées. Nos données recueillies ont été saisies dans le logiciel Excel. Après avoir apuré nos données, nous les avons traitées sur SPSS .20.

La présente étude a fait usage d'une part, des statistiques descriptives en faisant ressortir de chacune de nos variables, les effectifs, les moyennes et les écart-types ; d'autre part les statistiques différentielles pour la vérification de notre hypothèse. Les statistiques descriptives ont décrit dans notre étude, la relation entre le nombre de crédits capitalisés et l'avis du conseiller d'orientation. Avec le logiciel SPSS, le test de l'analyse de la variance (ANOVA) à 1 facteur nous a permis de comparer les moyennes entre différentes groupes. Le but est d'étudier la dépendance entre deux variables dont l'une est quantitative (nombre de crédits capitalisés) et l'autre qualitative (avis du conseiller d'orientation). Nous avons voulu procéder à une sorte de généralisation de la comparaison des moyennes des différents groupes. Les comparaisons ont été réalisées à l'aide de l'hypothèse de variances égales de Bonferroni.

Le F de Fisher déterminé à différents niveaux des analyses a permis de tirer des conclusions quant à la significativité de la différence issue de la comparaison des moyennes. Ainsi lorsque la différence est significative (seuil ne dépassant pas .05) nous inférons qu'il existe un lien entre les variables prises en compte.

3. Résultats et analyses

Pour une meilleure lisibilité des résultats auxquels la présente étude est parvenue, les différentes opérations sont présentées dans les tableaux qui suivent.

3.1. Présentation des résultats

Le tableau 3 ci-après décrit la variation du nombre de crédits capitalisés par nos enquêtés au regard de l'avis du conseiller d'orientation et le tableau 4 présente l'effet de l'avis du conseiller d'orientation sur la capitalisation des crédits.

3.1.1. Variation du nombre de crédits capitalisés en fonction de l'avis du conseiller d'orientation

Tableau 3: Statistiques descriptives décrivant la variation du nombre de crédits capitalisés en fonction de l'avis du conseiller d'orientation

Avis du conseiller	N	Moyenne	Ecart-type
Favorable	272	29,98	14,91
Défavorable	67	14,46	11,17
Total	339	26,92	15,52

Source : Données de l'enquête

Le tableau des statistiques descriptives décrivant la variation du nombre de crédits capitalisés en fonction de l'avis du conseiller nous indique que 272 étudiants ont obtenu un avis favorable et capitalisent en moyenne 29,98 sur 60 crédits alors que leurs camarades qui ont obtenu un avis défavorable sont au nombre de 67 et capitalisent en moyenne 14,46 crédits sur 60. Les écart-types des deux moyennes sont respectivement 14,91 et 11,17.

La comparaison des deux moyennes au moyen d'une ANOVA à un facteur nous donne les résultats consignés dans le tableau ci-dessous.

3.1.2. Effet de l'avis du conseiller d'orientation sur la capitalisation des crédits

Tableau 4 : ANOVA sur la relation entre l'avis du conseiller et le nombre de crédits capitalisés

Source de variation	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Sig
Inter-groupes	12959,226	1	12959,226	63,763	.000
Intra-groupes	68491,624	337	203,239		
Total	81450,850	338			

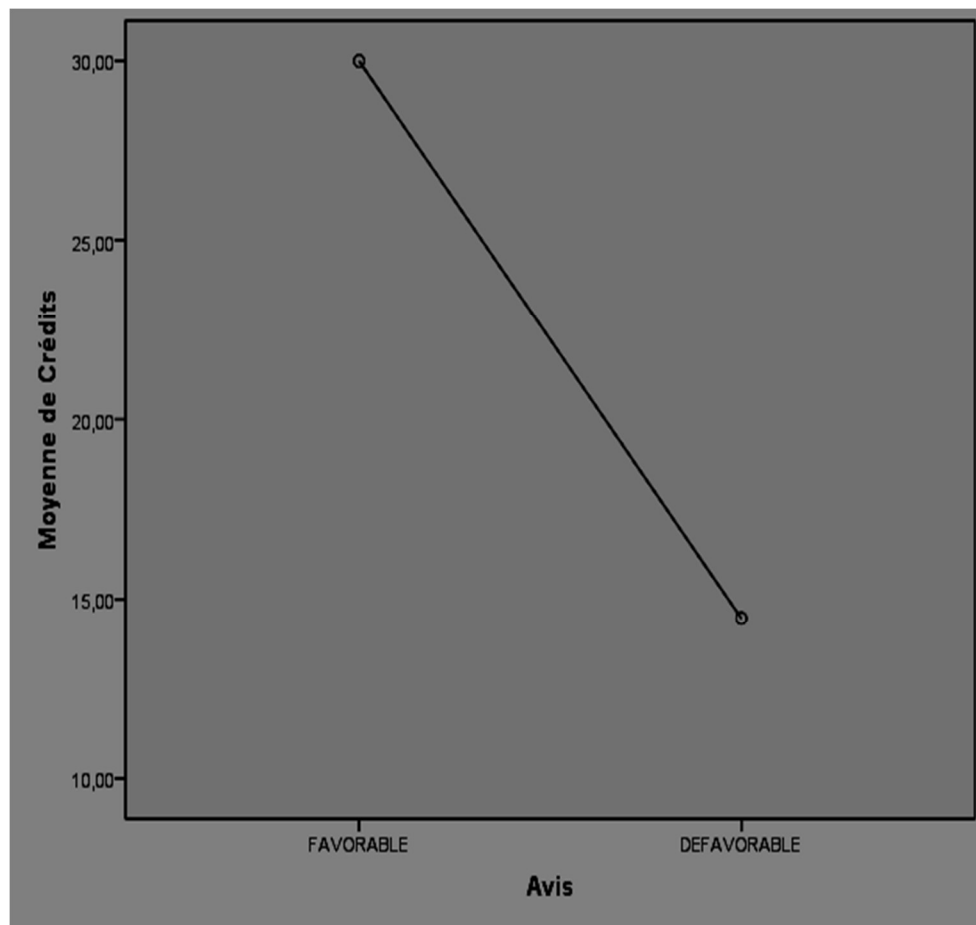
Source : Données de l'enquête

Le tableau 4 présente l'effet de l'avis du conseiller d'orientation sur la capitalisation des crédits par les étudiants. Il y a un effet significatif ($P < 0.001$) dudit facteur sur la capitalisation des crédits. Il y a donc un lien entre l'avis du conseiller d'orientation et la performance de ces étudiants réorientés. Notre hypothèse est confirmée.

Les étudiants qui obtiennent un avis favorable du conseiller lors de l'entretien de réorientation capitalisent plus de crédits que ceux qui obtiennent un avis défavorable.

3.2. Diagramme illustrant la performance des réorientés

Le diagramme ci-dessous nous éclaire par rapport au nombre de crédits capitalisés par les deux groupes d'étudiants en fonction de l'avis du conseiller d'orientation.

Figure : Relation entre l'avis du conseiller et performance des étudiants réorientés .

Source : données de l'enquête.

Ce diagramme laisse découvrir que les étudiants réorientés bénéficiaires de l'avis favorables du conseiller d'orientation capitalisent en moyenne 30 crédits tandis que ceux bénéficiant un avis défavorable capitalisent environ 14 crédits.

Cette étude vise à comprendre la capitalisation des crédits des étudiants réorientés de l'Université de Lomé à partir du type d'avis qu'ils ont obtenu auprès du conseiller d'orientation.

Le lien entre l'avis du conseiller d'orientation et la capitalisation des crédits étant confirmé, il ressort du tableau 3 mettant en évidence la relation entre l'avis du conseiller et la performance (capitalisation des crédits) des étudiants que les étudiants qui obtiennent un avis favorable du conseiller d'orientation lors de l'entretien de réorientation capitalisent plus de crédits que les étudiants qui obtiennent un avis défavorable.

4. Discussion

D. Super (1980, p. 282-298) dans son étude a mentionné des principes pour des interventions d'orientation et des conseils efficaces, des rôles sociaux de l'espace de la vie, les cinq étapes du cycle de la vie et des transitions, de l'identité vocationnelle et les concepts de soi, ainsi que l'importance de la maturité vocationnelle. L'auteur souligne l'importance de l'identité vocationnelle ainsi que celle du

concept de soi. Cette identité vocationnelle aurait beaucoup aidé les étudiants ayant bénéficié d'un avis favorable du conseiller d'orientation. La posture du conseiller d'orientation étant celle relative à la théorie de M. Weber (2003a, p. 37), il n'apporte que des éclaircissements sur les opportunités de choix afin que l'étudiant en fonction de ses propres valeurs décide du choix à opérer.

Qu'un étudiant obtienne un « avis favorable » ou un « avis défavorable », il a eu un entretien avec un conseiller d'orientation. Des éléments importants sont à dégager du conseil d'orientation. Les étudiants réorientés qui obtiennent un « avis favorable » sont ceux qui choisissent des filières dans lesquelles ils pourraient être performants et progresser facilement sur le plan académique. Ils feraient des choix qui prennent en compte leur vécu scolaire et universitaire, leurs forces et leurs faiblesses. En référence à la théorie sur la maturité vocationnelle, ceux qui obtiennent un avis favorable posséderaient une vue claire et stable de leurs intérêts, valeurs, buts et talents, et ces derniers éléments sont évalués objectivement. Ainsi, ils seraient plus aptes à adapter leurs préférences professionnelles aux exigences de l'environnement universitaires. Cette capacité d'adaptation serait un atout militant en leur faveur dans la réussite.

Dans le cadre du conseil, les étudiants ayant un avis favorable resteraient plus ouverts aux informations données par le conseiller d'orientation. Par contre les étudiants qui obtiennent un avis défavorable manifesteront peu ou pas d'intérêt au conseil d'orientation. Ils tenteraient de persuader le conseiller d'orientation qu'ils ont la capacité de réussir dans la filière de leur choix. Ces étudiants auraient une idée arrêtée quant à la filière qu'ils ont choisie et pourraient considérer tout simplement le conseil d'orientation comme un tremplin pouvant déboucher sur leur inscription. Cette situation constituerait un handicap pour eux dans la capitalisation des crédits.

L'étude menée par Y. K. Gbati (2003, p. 13-22) qui fait ressortir que le fait que la majorité des étudiants en Droit s'orientent contre l'avis des conseillers serait la cause des échecs dans cette faculté va dans le même sens que nos résultats même si elle n'est pas généralisable à l'ensemble des facultés de l'Université de Lomé dans le système d'enseignement classique. Ces résultats corroborent ceux de Y.A. Holu (2019, p. 13-22) lorsqu'il a mené des recherches sur l'avis du conseiller d'orientation et la capitalisation des néo-étudiants de licence à l'Université de Lomé dans le système LMD. Il trouve dans ses résultats que l'avis du conseiller d'orientation prédirait à 63,29% la capitalisation des crédits de ses sujets à l'étude.

Conclusion

Réduire le taux d'échec dans l'enseignement supérieur est une lutte qui mobilise beaucoup d'acteurs. Nous avons essayé d'apporter notre contribution à l'avancement des recherches qui se consacrent à ce sujet. L'objectif de cet article est d'analyser l'effet de l'avis du conseiller d'orientation sur la capitalisation des crédits au niveau des étudiants réorientés à l'Université de Lomé.

Les statistiques inférentielles ont permis de déterminer dans notre étude, la relation entre le nombre de crédits capitalisés et l'avis du conseiller d'orientation. Le test de l'analyse de la variance (ANOVA) à 1 facteur nous a permis de comparer les moyennes entre les différents groupes de sujets. Le but était de vérifier le lien entre deux variables dont l'une est quantitative (nombre de crédits capitalisés) et l'autre qualitative (avis du conseiller d'orientation). Les comparaisons ont été réalisées à l'aide du test de variance de Bonferroni.

Le test F de Fisher a permis de se prononcer sur la significativité de la différence issue de la comparaison des moyennes. L'hypothèse selon laquelle il existe un lien entre l'avis du conseiller d'orientation et la capitalisation des crédits au niveau des étudiants réorientés est confirmée au seuil $P < 0.001$.

Un constat se dégage : les étudiants qui obtiennent un « avis favorable » du conseiller d'orientation capitalisent plus de crédits que les étudiants qui bénéficient d'un « avis défavorable ». Ceci atteste de l'efficacité de l'intervention du conseiller d'orientation. D'autres paramètres peuvent aussi être en lien avec une meilleure capitalisation des crédits auprès de nos sujets. Ces paramètres ou facteurs méritent d'être recherchés et pris en compte pour une meilleure compréhension du phénomène de performances auprès de l'ensemble des étudiants à l'Université de Lomé. Il s'agira dans les futures recherches d'identifier les facteurs déterminants de la réussite universitaire et de les analyser en fonction de la performance et du statut des étudiants pour une intervention plus efficace du conseiller en orientation à l'Université de Lomé. Eu égard à l'efficacité du conseiller qui s'est révélée dans la présente étude, plusieurs conseillers d'orientations devraient être recrutés pour assister au mieux les étudiants dans leur choix de parcours d'étude pour une meilleure performance de ces derniers. Il s'agira d'augmenter l'équipe des conseillers d'orientation afin d'éduquer massivement à l'orientation les étudiants ; ce qui serait un atout pour une meilleure performance des étudiants.

Références bibliographiques

- ADOH Gerry, 2015, Les causes des résultats «catastrophiques» à l'Université de Lomé. Publié le jeudi 29 octobre 2015 , *AfreePress*.
- BEAUPERE Nathalie & BOUDESSEUL Gérard, 2009, *Sortir sans diplôme de l'Université. Comprendre les parcours d'étudiants 'décrocheurs'*, La Documentation Française, « Etudes & recherches », 221 p.
- BANDURA Albert, 2007, *Auto-efficacité : le sentiment d'efficacité personnelle. (J. Lecomte & P. Carré, trad.)*. Paris : De Boeck Université, 880 p.
- BERTHELOT Jean-Michel, 1987, « De la terminale aux études post-Bac : Itinéraires et logiques d'orientation », *Revue française de pédagogie*, n° 81, pp. 5-15.
- BEAUD Stéphane, 2008, « Enseignement supérieur : la « démocratisation scolaire » en panne », *Formation emploi*, n°101, pp. 149-165.
- BIREAUD Annie, 1990, « Pédagogie et méthodes pédagogiques dans l'enseignement supérieur », *Revue Française de Pédagogie*, n° 91, pp.13-23.
- BLÖSS Thierry & ERLICH Valerie , 2000, « Les nouveaux acteurs de la sélection universitaire : Les bacheliers technologiques en question », *Revue française de sociologie*, Vol 41, n°4, pp. 747-775.
- CARREIN Cindy, 2011, *L'entrée en consultation d'accompagnement en orientation scolaire et professionnelle: analyse des déterminants, modélisation et aide au changement*, Thèse de doctorat en psychologie, Université de Rouen, Rouen, 419 p.
- COULON Alain, 1997, *Le métier d'étudiant: l'entrée dans la vie universitaire*, Paris, PUF, 220 p.
- DANVERS Francis, 1992, *700 mots-clés pour l'éducation*. Lille : Presses Universitaires, 321p.
- DORAY Pierre, PICARD France, TROTTIER Clause & GROLEAU Ameline, 2009, *Les parcours éducatifs et scolaires-Quelques balises conceptuelles*. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 37p.

- DURU-BELLA Marie, 1995, « Des tentatives de prédictions aux écueils de la prévention en matière d'échec à l'Université », *Savoir éducation formation*, Vol.7, n°3, pp. 399-416.
- FAVE-BONNET Marie-Françoise & CLERC Nicole, 2001, « Des « Héritiers aux « Nouveaux » étudiants : 35 ans de recherches », *Revue française de pédagogie*, Vol 136, pp. 9-19.
- GBATI Koffiwai Yanakou, 2003, « Orientation post-secondaire et réussite à l'Université », *Education et Formation*, n°270, pp.13-22.
- GIRARD Alain et BASTIDE Henri, 1969, « Cinq années d'une promotion : de la fin du cycle élémentaire à l'entrée dans le 2^{ème} cycle du secondaire degré », *Orientation et sélection scolaires*, Vol 24, n°2, pp.195-261.
- HOLU Yawo Adzéoda, 2003, *Motivation et adaptation à l'Université : cas des étudiants de première année de Sciences Naturelles à l'Université de Lomé*, Mémoire de Maîtrise, Université de Lomé, Lomé, 123 p.
- HOLU Yawo Adzéoda, 2016, *Caractéristiques des étudiants, orientation post-baccalauréat et capitalisation des crédits : cas des néo-étudiants du parcours licence à l'ère du système LMD à l'Université de Lomé*, Thèse de doctorat unique, Université de Lomé, Lomé, 352 p.
- HOLU Yawo Adzéoda, 2019, « Avis du conseiller d'orientation dans le choix du parcours et capitalisation des crédits chez les nouveaux étudiants de licence à l'université de Lomé à l'ère du système LMD », *Revue interafricaine de Philosophie et de Sciences humaines*, 23, pp.145-157.
- HOLU Yawo Adzéoda, SENAYAH Kossi Eli & DZAMAYOVO Mesan Azadzi, 2020, « Facteurs explicatifs du changement de parcours chez les étudiants à l'université de Lomé », *Revue Togolaise des Sciences*, Vol 14, n°2, pp.61-71.
- LANGOUËT Gabriel, 1994, *La démocratisation de l'enseignement aujourd'hui*. Paris :ESF. 186 p.
- LEROUX Jean-Yves, 1997, « Les premiers cycles universitaires français dans le contexte de l'enseignement supérieur de masse », *Gestion de l'Enseignement Supérieur*, vol. 9, n°1, pp. 115-125.
- MICHAUT Christophe, 2003, « L'efficacité des dispositifs d'aide aux étudiants dans les Universités », *Recherche et Formation*, Vol 43, n°1, pp.101-113.
- MORLAIX Sophie & SUCHAUT Bruno, 2012, « Analyse de la réussite en première année universitaire : effets des facteurs sociaux, scolaires et cognitifs », *Documents de travail de l'IREDU*, n°2, pp.1-34.
- NOTA Laura, SORESI Salvatore, SOLBERG Scott & FERRARI Lea, 2004, « Promoting vocational development : Methods of intervention and techniques used in Italian context, International », *Journal for Educational and Vocational Guidance*, n°3, pp.179-271.
- OVE, 2007, Enquête sur les causes de l'échec dans l'enseignement supérieur dans les premières années auprès des étudiants européens, Disponible à http://www.u-cergy.fr/IMG/Fiche_de_synthese_Sortants_L_1-2.pdf.
- PICARD Firmin & THIBAUT Nathalie, 2012, Session d'accueil et d'intégration, orientation et parcours scolaire, Actes du 31^è colloque de l'AQPC tenu au centre de congrès et d'expositions

de Québec à Montréal sur « *Enseigner et apprendre en réseau-pour se réaliser individuellement et réussir collectivement* » 8-10 juin 2011, Montreal : AQPC , pp. 101-112.

ROMAINVILLE Marc, 2001, *L'échec dans l'Université de masse*, Collection éducation et formation, Paris, 128 p.

SUPER Donald, 1980, « A life span, life space approach to career development», *Journal of vocational behavior*, Vol 16 , n°3 , pp.282-298.

VASCONCELLOS Marie, 2006, *Le système éducatif*, La Découverte, « repère », Paris, 128p.

WEBER Max, 2003a, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme, suivi d'autres essais*, Gallimard, Paris, 320p